



Rapport annuel

au 30/09/2024

PRATIC INPR

FORME JURIDIQUE DE L'OPC

FPS de droit français

CLASSIFICATION

N/A

Document public

LBP AM – 36, Quai Henri IV – 75004 Paris

LBP AM est une société de gestion agréée auprès de l'AMF sous le n° GP-20000031 SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 12 138 931,20 euros – 879 553 857 RCS Paris

lbpam.com

Sommaire

Orientation des placements

Rapport de gestion

Comptes annuels

Bilan actif

Bilan passif

Hors bilan

Compte de résultat

Annexes

Certification du contrôleur légal des comptes

OBJECTIF DE GESTION

PRATIC INPR est un fonds ayant pour objectif d'optimiser, sur la durée de placement recommandée de 5 ans minimum, le couple rendement/ risque du portefeuille, par une allocation flexible et dynamique sur différentes classes d'actifs sans allocation cible.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Le FCP est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

Du fait de son objectif de gestion et de la stratégie poursuivie, il ne peut être indiqué d'indicateur de référence pertinent pour ce Fonds.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

STRATÉGIES UTILISÉES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE GESTION

Le Fonds vise à atteindre son objectif de gestion tout en intégrant les risques de durabilité (tels que définis plus bas) dans son processus d'investissement. A ce titre, l'univers d'investissement de l'OPC est élaboré par application, notamment, de la politique d'exclusion disponible sur le site internet de la Société de Gestion (www.lbpam.com/publications).

Le Fonds est exposé aux différentes classes d'actifs, dans les fourchettes de risques précisées ci-dessous et en fonction des anticipations de marché de la société de gestion. La société de gestion organise chaque mois un comité d'allocation d'actifs afin de déterminer les expositions souhaitées sur chacune des différentes classes d'actifs. Celles-ci sont traduites et mises en œuvre en termes d'exposition dans le fonds PRATIC INPR.

La stratégie d'investissement permettra de gérer soit par des investissements en direct, soit des OPC et/ou par l'utilisation d'instruments financiers à terme, un portefeuille d'actions et de produits de taux. Les fourchettes d'investissement entre les produits de taux et les produits d'actions varient de 0 à 100 %.

L'exposition actions et l'exposition aux produits de taux peuvent aller de -200 % à +200 %.

La mise en place de cette stratégie s'inscrit dans le respect de la fourchette de sensibilité du Fonds comprise entre -10 et +10.

Les investissements en direct sont limités à la zone OCDE tandis que les investissements indirects peuvent être élargis à une classification internationale comme des OPC investissant notamment sur des zones économiques émergentes (Amérique Latine, Europe de l'Est, Asie et Afrique-Moyen Orient). Le Fonds pourra être exposé au risque des pays émergents jusqu'à 200 % de l'actif net. L'exposition au risque de change est au maximum de 200 % de l'actif net.

La stratégie d'investissement consiste à rechercher les investissements ou les arbitrages qui paraissent offrir, selon l'analyse de la société de gestion, un bon couple rendement/ risque entre différentes classes d'actifs.

La mise en œuvre de ces allocations à caractère tactique s'effectue sur les supports présentant une corrélation jugée importante avec la stratégie cible tout en recherchant des produits présentant une liquidité satisfaisante ainsi qu'en recherchant une optimisation de la trésorerie du fonds.

PRINCIPALES CATÉGORIES D'ACTIFS UTILISÉES (HORS DÉRIVÉS INTÉGRÉS)

1. Actions

Le Fonds pourra être investi en actions jusqu'à 100 % de son actif.

Il investira dans des actions d'un marché réglementé de l'OCDE, de toutes capitalisations et, de tous secteurs économiques.

2. Titres de créances et instruments du marché monétaire

■ Nature des instruments utilisés

Le Fonds pourra investir, jusqu'à 100 % de l'actif, en émissions du secteur public et du secteur privé (obligations à taux fixes et à taux variables, et/ou indexés et/ou convertibles, EMTN non structurés, certificats) en titres d'un marché réglementé d'un pays membre de l'OCDE et libellés dans la devise d'un de ces pays.

Les investissements en instruments du marché monétaire (OPC, dépôts, BTF, TCN) pourront être utilisés pour ajuster la sensibilité du fonds, servir de supports d'investissement d'attente en période de fortes souscriptions ou de dépôt de garantie en représentation d'opérations à terme.

■ Existence de critères relatifs à la notation (niveau de risque crédit envisagé) :

La part d'actif du Fonds investie en direct en titres de créance et instruments du marché monétaire, est majoritairement investie dans des titres obligataires dont la notation sera supérieure ou égale à investment grade avec la possibilité d'investir dans des titres « à caractère spéculatif » de notation inférieure à investment grade ou non notés dans la limite de 10 %. La sélection des titres de créances ne se fonde pas automatiquement et exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation mais repose également sur une analyse interne du risque de crédit. Les titres sont choisis en fonction de leur profil rendement/risques (rentabilité, crédit, liquidité, maturité).

3. Détention d'actions ou parts d'autres OPC

Le Fonds pourra investir jusqu'à 100 % de son actif en parts ou actions de FIA français et d'OPCVM, y compris OPC indiciels cotés (ETF ou trackers).

Le Fonds se réserve la possibilité d'acquérir des parts ou actions d'OPC gérés par LBP AM et/ou des entités du groupe La Banque Postale et/ou des entités du groupe Aegon et/ou des entités du groupe Natixis Investment Managers.

4. Instruments financiers négociés sur les marchés à terme et de dérivés

Le gérant pourra investir sur les instruments financiers négociés sur les marchés à terme, réglementés, organisés ou de gré à gré, français ou étrangers (OCDE uniquement).

Ainsi,

Les risques sur lesquels le gérant pourra intervenir :

- Action
- Indices
- Taux
- Change
- Crédit

Natures des interventions, de l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion
Couverture et/ou Exposition

Nature des instruments utilisés :

- Futures
- Options
- Swaps - Forwards
- Change à terme

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture ou exposition du risque de taux
- Couverture ou exposition du risque de change
- Couverture ou exposition actions

■ ORIENTATION DES PLACEMENTS

Les contrats à terme sont utilisés en achat et en vente comme substituts, peu onéreux et liquides, aux titres vifs pour couvrir et/ou exposer négativement ou positivement le portefeuille aux marchés.

Les options sur les marchés à terme de taux d'intérêt consistent en des positions acheteuses ou vendeuses d'options pour tirer profit d'un mouvement de hausse ou de baisse des marchés, des positions en spread (achat et vente d'une option d'achat) pour exposer négativement ou positivement le portefeuille à la baisse des marchés ou, de manière directionnelle, à l'évolution des marchés.

Les options sur actions ou indices consistent en des positions acheteuses ou vendeuses pour ajuster l'exposition du portefeuille aux marchés.

Ces opérations sont réalisées sur un marché réglementé d'un pays membre de l'OCDE.

Les options et swaps de change et contrats de change à terme sont utilisés pour ajuster l'allocation devises du portefeuille (gestion du risque de change) en exposant le portefeuille à une devise ou en couvrant l'exposition du portefeuille.

Les swaps sur indices sont utilisés pour exposer le portefeuille aux marchés sous-jacents.

Le Fonds n'aura pas recours à des contrats d'échange sur rendement global (« Total Return Swap »). La limite d'engagement sur l'ensemble de ces marchés est de 300 % de l'actif net de l'OPC.

La somme de l'exposition sur les marchés résultant de l'utilisation des instruments financiers à terme et des instruments fin anciens en direct ne pourra excéder 410 % de l'actif.

5. Titres intégrant des dérivés

Le Fonds n'utilisera pas d'autres titres intégrant des dérivés que les obligations convertibles. Les éventuels bons ou droits de souscription détenus le seront suite à des opérations affectant les titres en portefeuille, le fonds n'ayant pas vocation à acquérir en direct ce type d'actifs.

6. Dépôts d'espèces

Afin de gérer sa trésorerie, le Fonds pourra effectuer des dépôts auprès d'un ou plusieurs établissements de crédit dans la limite de 100 % de l'actif net.

7. Emprunts d'espèces

Le Fonds n'a pas vocation à être emprunteur d'espèces. Néanmoins, une position débitrice ponctuelle et temporaire peut exister en raison des opérations liées aux flux du fonds (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions ou rachats...) dans la limite de 10 %.

8. Opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres

■ Nature des opérations utilisées

Aux fins d'une gestion efficace du portefeuille, le Fonds peut effectuer des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres (des opérations de prises et mises en pension livrées contre espèces, des opérations de prêts et emprunts de titres).

■ Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion

Ces opérations ont vocation à assurer l'objectif de gestion et notamment à permettre la saisie d'opportunité sur les marchés en vue d'améliorer la performance du portefeuille, d'optimiser la gestion de la trésorerie ainsi que les revenus du Fonds.

■ Types d'actifs pouvant faire l'objet de ces opérations

Les actifs pouvant faire l'objet de ces opérations sont des titres éligibles à la stratégie d'investissement (actions, titres de créance et instruments des marchés obligataire et monétaire) tels que décrits dans la rubrique "Actifs (hors dérivés intégrés)".

■ Niveau d'utilisation envisagé et autorisé

Le Fonds peut intervenir sur des opérations de cession(s) temporaire(s) dans la limite d'une fois l'actif et sur des opérations d'acquisition(s) temporaire(s) dans la limite d'une fois l'actif.

Le niveau d'utilisation envisagé sur les opérations de cession temporaire et sur les opérations d'acquisition temporaire sera, pour chacune d'entre elles, inférieur à 30 % de l'actif net.

■ Critères déterminant le choix des contreparties

Une procédure de sélection des contreparties avec lesquelles ces opérations sont passées permet de prévenir le risque de conflit d'intérêts lors du recours à ces opérations.

Des informations complémentaires relatives à la procédure de choix des contreparties figurent à la rubrique "frais et commissions".

Les contreparties utilisées dans le cadre d'opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres sont des établissements financiers ayant leur siège social dans l'OCDE et de notation minimale BBB- au moment de l'exécution de la transaction.

■ Rémunération

Des informations complémentaires figurent à la rubrique "Frais et commissions".

9. Contrats constituant des garanties financières

Le Fonds peut, pour la réalisation de son objectif de gestion, recevoir et consentir des garanties financières, en titres ou en espèces, et réinvestir les espèces reçues uniquement en instruments éligibles à sa stratégie d'investissement ou dans des prises en pension de titres éligibles à la stratégie d'investissement.

Les garanties financières reçues respectent les règles suivantes:

- Qualité de crédit des émetteurs: les garanties financières reçues en titres sont soit des obligations d'État de l'OCDE, soit des obligations supranationales, soit des obligations sécurisées (sans limite de maturité) ;
- Liquidité: les garanties financières reçues autrement qu'en espèces doivent être liquides et négociées à des prix transparents ;
- Corrélation: les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie ;
- Diversification: le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10 % de l'actif net ; l'exposition à un émetteur de garantie donné n'excède pas 20 % de l'actif net ;
- Conservation: toute garantie financière reçue est détenue auprès du dépositaire du Fonds ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle, ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle.

PROFIL DE RISQUE

- **Les risques associés aux investissements et techniques employées par le fonds et auxquels s'expose l'investisseur sont :**
- **Risque de perte en capital:** le porteur est averti du risque que la performance du Fonds ne soit pas conforme à ses objectifs et que son capital investi peut ne pas lui être totalement restitué.
- **Risque discrétionnaire:** le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés ou des segments de marchés. Il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.
- **Risque actions:** en raison de la stratégie d'investissement du Fonds, le porteur peut être exposé au risque des actions de manière significative, le niveau d'exposition en actions pouvant aller de -200 % à 200 % de l'actif net. Le fonds pouvant être exposé positivement ou négativement aux actions, en cas de baisse ou de hausse des marchés, la valeur liquidative peut baisser.
- **Risque lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations:** Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser rapidement.
- **Risque de liquidité:** il représente le risque que le marché financier ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de dérèglement de marché. La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative du Fonds.
- **Risque lié à l'engagement sur des instruments financiers à terme:** Ce recours pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.

ORIENTATION DES PLACEMENTS

- **Risque de taux:** le porteur est exposé au risque des taux: les investisseurs en obligations peuvent enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt. La fourchette de sensibilité est entre -10 et +10. En cas de hausse des taux et plus la sensibilité du fonds est forte, plus la valeur liquidative du fonds baisse. En cas de sensibilité négative et en cas de baisse des taux, plus la sensibilité est forte, plus la valeur liquidative du fonds baisse.
- **Risque de crédit:** En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité des émetteurs d'obligations (par exemple la baisse de leur notation), la valeur des titres de créances dans lesquels est investi le Fonds baissera et faire ainsi baisser la valeur liquidative. Par ailleurs, le Fonds peut être exposée au risque de crédit sur des titres de notation inférieure à investment grade ou non notés. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement » peut comporter un risque inhérent aux titres dont la notation est basse ou inexistante et pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.
- **Risque lié à l'investissement dans les zones émergentes (exposition maximale de 200 %):** L'attention des investisseurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. En cas de baisse des marchés, la valeur du fonds peut baisser significativement.
- **Risque de change:** Le Fonds est soumis à un risque de change pour un maximum d'exposition de 200 %. Un placement en devises autre que la devise de comptabilisation ou de référence implique un risque de change pouvant avoir pour conséquence une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque lié à la détention d'instruments indexés sur l'inflation:** le Fonds étant investi en instruments (dont les dérivés) indexés sur l'inflation, il est donc sensible à la variation des taux d'intérêt réels. Sa valeur liquidative pourra baisser significativement dans le cas d'une inflation négative (déflation) ou d'une baisse de l'inflation anticipée

Les risques accessoires associés aux investissements et techniques employées sont les suivants:

- **Risque de contrepartie lié à l'utilisation de produits de gré à gré (dérivés) ou à celui résultant des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres:** le Fonds est exposé au risque de non-paiement par la contrepartie avec laquelle l'opération est négociée. Ce risque peut se matérialiser par une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Outre le risque de contrepartie présenté ci-dessus, les risques associés aux opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres peuvent notamment être des risques de liquidité, juridique (il s'agit du risque de rédaction inadéquate des contrats conclus avec les contreparties) et opérationnels (risque de règlement livraison).

- **Risque lié à la détention d'obligations convertibles:** la valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs: niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.
- **Risque de durabilité:** tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de l'exposition du portefeuille, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les sociétés en portefeuille via une série de mécanismes, notamment: 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des pertes ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) un coût du capital plus élevé et 5) des amendes ou risques réglementaires.

GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le dispositif mis en place cherche à s'assurer, lors de la création du fonds, de l'adéquation de la liquidité attendue de l'univers d'investissement avec les modalités de rachat des porteurs dans des circonstances normales de marché. Il prévoit également un suivi périodique de la structure de l'actif et du passif et la réalisation de simulations de crise de liquidité dans des circonstances normales et exceptionnelles qui reposent notamment sur l'observation historique des rachats.

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE

La durée de placement recommandée est supérieure à 5 ans.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT L'OPC

Néant

COMMENTAIRE DE GESTION

Conjoncture économique et financière

En octobre 2023, l'économie américaine est restée solide alors que l'activité en zone euro a confirmé sa faiblesse actuelle. Dans ce contexte la BCE a décidé d'arrêter son resserrement monétaire, après 10 hausses consécutives de ses taux directeurs depuis juillet 2022, de - 0,50 % à 4 %. En revanche, une majorité des participants de la Fed se sont montrés favorables à reprendre les hausses de taux du fait de la résilience du marché du travail. Cette pression sur les taux a pesé sur les actifs risqués et le crédit s'est détérioré. Les événements géopolitiques au Moyen-Orient ont également contribué à la dégradation des conditions des marchés. En novembre, de nouveaux signes de fragilité des économies européennes et américaine, des statistiques de prix qui confirment la tendance désinflationniste, et des discours de banquiers centraux qui montrent que le pivot de leur politique monétaire se rapproche, ont été les principaux facteurs qui ont permis au marché obligataire d'enregistrer sa meilleure performance mensuelle depuis 15 ans. Les courbes ont eu tendance à s'aplatir. Le 10 ans américain a, par exemple, perdu 60 pb à 4,33 %. Ce contexte a également entraîné les primes de risques des actifs risqués, crédit et souverains, à la baisse. En décembre, la Fed a été le principal catalyseur avec un changement de ton fort: l'annonce du « pivot » de sa politique monétaire. Les prévisions de cette dernière ouvrent même la voie à trois baisses du taux directeur dès 2024. Si les autres grandes banques centrales ne se sont pas montrées aussi accommodantes, les taux d'États ont vivement réagi à la baisse, soutenus par la désinflation. Les chiffres économiques montrent un fléchissement des économies, mais sans pour autant permettre de pouvoir trancher entre un scénario de ralentissement ou de récession. Les actifs risqués ont fait leur choix en se positionnant sur un scénario positif, leur permettant d'afficher de fortes performances.

Début janvier 2024, le marché obligataire amorce un retournement avec des taux d'États qui effacent presque entièrement le mouvement du mois précédent. Cette hausse des rendements est poussée par des discours de banquiers centraux moins accommodants, de bons chiffres macro-économique et d'inflation ainsi qu'un record d'émissions sur le marché primaire. Mais ce mouvement s'érode en fin de mois avec le retour des craintes d'une crise bancaire laissant inchangé le taux 10 ans US et 0,15 % plus haut pour son homologue allemand. Le contexte a néanmoins été favorable aux actifs risqués. Les chiffres publiés au mois de février sont dans la continuité de ceux de janvier et valident l'hypothèse d'une croissance qui résiste de part et d'autre de l'Atlantique. Les données d'inflation montrent que si le chemin est à la baisse, celui-ci sera long et pourrait être pavé d'embûches. Dans ce contexte et avec dans le même temps un gouvernement chinois qui s'emploie à rassurer, les taux d'États se sont à nouveau tendus, les taux 10 ans américain et allemand reprenant respectivement 34 bp et 25 bp (4,25 % et 2,41 %) dans un mouvement d'aplatissement des courbes. De leur côté les actifs risqués affichent de fortes performances aidées par des perspectives de croissance, des résultats dans l'ensemble positifs et une liquidité toujours présente. Enfin le mois de mars voit la Banque du Japon mettre fin à sa politique de taux négatif et dans le même temps la Banque Nationale de Suisse baisser son taux directeur. Dans ce contexte, et avec une incertitude toujours présente sur les trajectoires d'inflation et de croissance, les taux d'États ont légèrement baissé.

En avril, la Banque centrale européenne s'est montrée rassurante en ouvrant la voie à une première baisse de ses taux directeurs en juin. Aux États-Unis, les dernières statistiques ont montré que l'inflation ne baisse plus, ce qui a provoqué une hausse de l'incertitude quant à la capacité de la Fed à baisser ses taux directeurs aussi rapidement et amplement que les investisseurs l'anticipaient. Côté géopolitique, le contexte fut un peu plus préoccupant. Début avril, les cours du pétrole ont fortement progressé à la suite de la montée des tensions entre Israël et l'Iran, avant de se dégonfler en fin de période, à la suite d'un apaisement des tensions au Moyen-Orient, mais l'incertitude demeure. Dans cet environnement, les principaux actifs risqués ont entamé le deuxième trimestre dans le rouge. Les actions de la zone euro ont baissé de 1,9 %, les actions américaines de 4,2 % et les actions japonaises de 4,4 %. Soutenues notamment par la vigueur des actions chinoises, les marchés émergents ont mieux résisté, avec une hausse de 0,5 %. Côté marchés obligataires, les obligations souveraines, pénalisées par une hausse des taux, ont baissé de 1,4 % en zone euro. Les obligations d'entreprises ont connu un parcours éparpillé avec une baisse de 0,8 % pour les mieux notées et une légère hausse de 0,1 % pour les plus spéculatives. Après une forte hausse le mois précédent, les taux américains se sont repliés et s'inscrivaient en baisse en mai, malgré un rebond en fin de mois. Les taux en zone euro étaient en revanche à nouveau en hausse, certes modérée. La moindre volatilité sur les taux a permis aux actifs risqués de bien se comporter alors que les derniers indicateurs confirmaient une amélioration graduelle de la conjoncture globale. Les surcroits de rendement des obligations de crédit poursuivaient leur tendance à la baisse. Les actions progressaient de + 2,7 % en zone euro et de + 4,7 % aux États-Unis. Les obligations souveraines zone euro étaient en légère baisse, les obligations d'entreprises progressaient de + 0,2 % pour les mieux notées et de + 1 % pour les obligations à haut

rendement. L'amélioration graduelle de la conjoncture globale est restée d'actualité en juin même si la dynamique ralentit un peu. Par ailleurs la désinflation reste lente mais se confirme avec notamment des chiffres d'inflation qui rassurent aux États-Unis. Les banquiers centraux semblent cela dit rester très prudents, y compris la BCE qui a baissé comme attendu ses taux mais qui laisse peu de visibilité sur le cycle monétaire à venir. Au-delà d'un environnement économique qui s'inscrit dans la continuité des mois précédents, c'est surtout la politique qui a marqué le mois de juin, particulièrement en Europe avec les élections législatives anticipées en France. Les répercussions ont été fortes sur actifs français, avec un impact d'ampleur plus modérée sur l'ensemble des actifs risqués européens entraînant un écartement des spreads et une baisse des actions zone euro de - 2,5 %. Les actions américaines sont en revanche en nette hausse à + 3,5 %. La hausse des obligations d'état zone euro reste limitée à + 0,2 % avec une baisse des taux qui a concerné principalement l'Allemagne alors que les taux français ou italiens sont en petite hausse. L'euro s'inscrit logiquement en baisse mais le repli reste mesuré à - 1,2 % contre le dollar.

Début juillet l'incertitude politique en France a baissé d'un cran à la suite des élections législatives, avec la formation attendue d'un gouvernement de coalition. Aux États-Unis, les dernières statistiques économiques ont renforcé la probabilité d'une prochaine baisse de taux de la Fed, alors que, sans surprise, la Banque centrale européenne a passé son tour lors de sa dernière réunion. Du côté des entreprises, la saison des résultats a engendré quelques prises de profits sur certains titres, notamment dans le segment technologique, mais également dans les secteurs du luxe et de l'automobile à la suite de publications jugées décevantes. Enfin, la tentative d'assassinat sur D. Trump et l'abandon de la candidature de J. Biden ont rebattu les cartes en vue de la prochaine élection présidentielle américaine, et provoqué des réactions sectorielles erratiques. Dans cet environnement, les actions de la zone euro ont progressé de 0,4 % et les actions américaines de 1,2 %. La forte hausse du Yen a pénalisé les actions japonaises qui ont baissé de 1 %. Soutenues par une baisse des rendements obligataires, les obligations souveraines ont progressé de 2,2 % en zone euro. Les obligations d'entreprises ont connu une hausse de 2,8 % pour les mieux notées et de 2 % pour les plus spéculatives. Le mois d'août aura démarré dans un climat de forte nervosité, nourrie notamment par la dégradation du marché de l'emploi aux États-Unis et la crainte induite d'un ralentissement marqué de l'économie. Par ailleurs, la perspective d'un changement de politique monétaire au Japon parallèlement au renforcement des attentes de baisse de taux aux États-Unis et en Europe a engendré un débouclage brutal des stratégies de portage. Ce cocktail a été détonnant alors que le positionnement global des investisseurs était particulièrement complaisant, entraînant un fort rebond de la volatilité sur les actions. Le choc sur les actions n'a été que de courte durée, et la baisse a été effacée avec un rebond rapide dans un contexte de résultats d'entreprises corrects et de données macroéconomiques ne confirmant pas le coup d'arrêt économique à ce stade. Le message très accommodant délivré par le président de la Fed à Jackson Hole a également aidé. Les indices actions enregistrent finalement une légère hausse en août, à hauteur de + 1,6 % en zone euro et de + 2,4 % aux États-Unis. Alors que les taux américains sont restés proches des points bas atteints début août et sont en net repli sur le mois, les taux en zone euro sont revenus sur leurs niveaux de fin juillet, entraînant une performance des indices obligataires européens proche de celle du monétaire. En septembre; alors que la reprise graduelle en zone euro semble clairement s'essouffler au vu des derniers indicateurs de confiance qui ressortent en baisse et en dessous des attentes, la croissance aux États-Unis montre une réelle résilience même si l'emploi continue à se détériorer progressivement. La tendance à la désinflation se poursuit, un peu plus rapidement qu'anticipé en zone euro et comme attendu aux États-Unis. La Banque centrale américaine a finalement opté pour une baisse de 0,5 % de son taux directeur, entraînant les taux courts nettement à la baisse, les taux longs suivant le mouvement de façon amoindrie. La baisse des taux a été un plus marquée en zone euro, avec une accélération en fin de mois avec la publication des chiffres d'inflation inférieurs aux attentes. Les obligations zone euro progressent ainsi d'un peu plus de 1 % avec des spreads de crédit qui évoluent peu. Les actions après un début de mois en baisse finissent en territoire légèrement positif sur le mois avec une hausse de 1 % en zone euro et de 2,1 % aux États-Unis, soutenu par les politiques monétaires et en fin de mois par le plan de relance de la Chine qui a permis un très fort rebond des actions chinoises et entraînant l'ensemble des actions de la zone émergentes qui progressent de 6,7 % sur le mois.

Commentaire de gestion

Nous avons maintenu et géré activement des couvertures actions fin 2023 et en 2024 jusqu'à la fin de l'exercice sous revue, tant sur les actions de la zone euro que sur les actions américaines. Ces couvertures ont notamment été renforcées en juin 2024. Nous avons par ailleurs géré tactiquement l'exposition aux obligations d'état profitant des phases de rebond des taux pour réinvestir tout en continuant à prendre des profits après les épisodes de baisse des taux.

PERFORMANCES

Performances	Fonds
Sur 1 an	-11,59 %
Sur 3 ans	-14,46 %
Sur 5 ans	-14,76 %

Les performances sont présentées coupons réinvestis / dividendes réinvestis.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

RISQUE GLOBAL

L'évaluation du risque global du portefeuille est réalisée par la méthode du calcul de l'engagement. L'engagement est limité réglementairement à 100 % de l'actif net.

Aucun des actifs de votre OPC n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de leur nature non liquide.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

Titres	Acquisitions	Cessions	Total
OSTRUM SRI CASH M (C/D) EUR	23 909 280,74	33 111 648,82	57 020 929,56
LBPAM INFLATION FLEXIBLE MH	5 128 480,00		5 128 480,00
AM EURO INFL EXP 2-10Y-ETF A FP EUR		5 112 814,50	5 112 814,50
ISHARES MSCI EM SRI UCITS GT EUR	3 992 300,00		3 992 300,00
C SXPP 2412 580.000	205 000,00	360 000,00	565 000,00
C SX5E 2512 5400.000	471 640,00		471 640,00
LBPAM ISR CONVERTIBLES MONDE MH	466 420,95		466 420,95
C SX7E 2410 133.000	106 165,00	212 950,00	319 115,00
P SX5E 2412 4800.000	156 400,00	162 200,00	318 600,00
C SX5E 2406 4300.000	119 400,00	183 000,00	302 400,00

EFFET DE LEVIER

Le niveau maximal de levier de l'OPC n'a pas été modifié au cours de l'exercice.

- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode de l'engagement : 410,00 %,
- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode brute : 500,00 %.

Le montant total de levier auquel l'OPC a recours est de :

- 346,75 % selon la méthode de l'engagement,
- 391,24 % selon la méthode brute.

Les garanties financières reçues ou données par l'OPC sont uniquement en espèces en Euro et réinvesties uniquement dans des parts ou actions d'OPC monétaires court terme ou en dépôts auprès d'établissements de crédit.

CRITÈRES SOCIAUX, ENVIRONNEMENTAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les critères ESG ne sont pas pris en compte dans le cadre de la gestion de votre OPC.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

INFORMATIONS RELATIVES AUX CESSIONS ET ACQUISITIONS TEMPORAIRES DE TITRES (CATT) ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS DE TYPE CONTRAT D'ÉCHANGE SUR RENDEMENT GLOBAL (TOTAL RETURN SWAP (TRS)) :

Le fonds n'a eu ni recours aux cessions et acquisitions temporaires de titres (CATT), ni aux Total Return Swap (TRS).

PROCÉDURE DE SUIVI ET DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES

Des critères de choix ont été sélectionnés. Tous les six mois, une notation reprenant ces critères est effectuée et est commentée en comité des intermédiaires.

Les intermédiaires sont retenus en fonction de la note obtenue et du nombre d'intermédiaires souhaité par le comité. Un classement est mis en place en fonction de la note et des objectifs de pourcentage de volumes sont attribués à chaque intermédiaire.

Ce choix donne lieu à une liste qui est mise à jour par le middle office et qui est consultable sur l'intranet de la société.

La direction des risques réalise de façon permanente le suivi des intermédiaires et contreparties, un reporting mensuel sur l'application de cette liste et des volumes de transactions réalisés avec chaque intermédiaire est produit.

La direction du contrôle interne effectue un contrôle de 2^e niveau en s'assurant de l'existence et de la pertinence des contrôles réalisés par le middle office.

Durant l'exercice sous revue de l'OPC, la procédure de choix des intermédiaires a été appliquée et contrôlée. Aucun manquement significatif n'a été relevé.

POLITIQUE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

LBP AM tient à la disposition de tous les porteurs, un document intitulé « Politique de vote » qui présente les conditions dans lesquelles elle exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC dont elle assure la gestion.

Ce document est consultable au siège de la société ou sur son site Internet ou peut être adressé sur simple demande écrite auprès de LBP AM, 36 Quai Henri IV, 75004 Paris.

COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMÉDIATION

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet de LBP AM: www.lbpam.com

FRAIS DE RECHERCHE RÉELS

Les frais de recherche de l'exercice appliqués sur le fonds sont de 0,006896 %.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

1. Éléments qualitatifs

Dans le cadre de la mise en applications directives, et la gestion des OPC, les spécificités de politique de rémunération de la société de gestion retenues sont les suivantes :

- Les collaborateurs de LBP AM sont uniquement rémunérés sur la base de leur salaire fixe et variable.
- La politique de rémunération mise en place au sein de LBP AM n'encourage pas les risques et aligne les risques pris par le personnel avec ceux des investisseurs et ceux de la société de gestion ; elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion.
- Le montant individuel de rémunération variable pour un collaborateur est fonction :
 - de la performance globale individuelle du collaborateur, mesurée à travers l'évaluation de l'atteinte des objectifs de l'année, de sa tenue de poste et de son niveau d'engagement,
 - de la performance globale de LBP AM pour l'année considérée, qui permet de définir le pool de rémunérations variables pour l'ensemble des collaborateurs de LBP AM,
 - du taux plafond de rémunération variable individuelle du collaborateur.

La part variable individuelle revenant au collaborateur concerné sera déterminée sur la base de critères à la fois quantitatifs et qualitatifs y compris la tenue de poste. Un équilibre est assuré entre ces critères qualitatifs et quantitatifs. Ces critères sont déterminés par le responsable hiérarchique de chaque collaborateur et reportés dans les formulaires des entretiens. Le niveau de performance général du collaborateur concerné sur l'année de référence est apprécié d'une manière formelle et globale entre le manager et son collaborateur.

Les objectifs fixés lors de l'entretien doivent permettre de servir au mieux les intérêts de la Société et de ses investisseurs. Ils n'ont pas vocation à accroître le niveau des risques intrinsèques de l'activité de LBP AM.

- Personnel concerné par ces dispositions : l'ensemble du personnel est concerné par cette politique. Toute personne ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des OPC gérés et dont la rémunération se situe dans la même tranche que celle de la Direction et des preneurs de risque, voit sa rémunération variable, lorsqu'elle est supérieure à 200 000 €, faire l'objet d'un paiement différé à hauteur de 50 % sur 3 ans.
- Mise en place d'ajustement des risques a posteriori : les rémunérations peuvent être reprises tant qu'elles ne sont pas versées par :
 - Restitutions : reprise des montants provisionnés sur les années antérieures (rémunération acquise mais non versée), applicables à l'ensemble des collaborateurs assujettis à un différé de leur rémunération variable, sur la base de critères quantitatifs impactant la société de gestion ;
 - Malus : diminution des montants provisionnés sur les années futures (rémunération non acquise et non versée), applicables à l'opérationnel concerné, disposant d'un différé de sa rémunération variable, sur la base de critères quantitatifs impactant la société de gestion ou le client.
- Comité de rémunération : pour le personnel concerné par le versement d'une rémunération variable différée, le Comité de rémunération est composé des membres du Conseil de Surveillance de LBP AM. Il s'agit de dirigeants de La Banque Postale et d'Aegon AM, ainsi que 2 membres indépendants.

Pour l'ensemble du personnel, le comité de rémunération est composé du Directoire de LBP AM et de la DRH.

2. Éléments quantitatifs

Montant total des rémunérations sur l'exercice clos le 29 décembre 2023		
Ensemble des CDI de la Société LBP AM sur l'année 2023		
	Fixes bruts	14 950 686€
	Variables + primes bruts	5 277 437 €
Ensemble des gérants		
	Fixes bruts	3 420 000 €
	Variables + primes bruts	1 863 260 €
Ensemble des cadres supérieurs (non gérants)		
	Fixes bruts	1 232 500 €
	Variables + primes bruts	533 000 €

Comptes annuels

Bilan actif	Exercice 30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	-
Titres financiers	-
Actions et valeurs assimilées (A) ^(*)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations convertibles en actions (B) ^(*)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ^(*)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Titres de créances (D)	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	22,419,900.88
OPC	22,419,900.88
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
Dépôts (F)	-
Instrument financiers à terme (G)	715,605.03
Opérations temporaires sur titres (H)	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
Prêts (I)	-
Autres actifs éligibles (J)	-
Loans	-
Autres	-
Sous Total actifs éligibles I= (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	23,135,505.91
Créances et comptes d'ajustement actifs	3,126,033.87
Comptes financiers	962,153.05
Sous-Total actifs autres que les actifs éligibles II ^(*)	4,088,186.92
TOTAL ACTIF I+II	27,223,692.83

(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif	Exercice 30/09/2024
Capitaux propres :	-
Capital	30,179,567.61
Report à nouveau sur revenu net	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-
Résultat net de l'exercice	-3,497,833.90
Capitaux propres I :	26,681,733.70
Passifs de financement II	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	26,681,733.70
Passifs éligibles :	-
Instruments financiers (A)	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
Instruments financiers à terme (B)	446,216.57
Emprunts (C)	-
Autres passifs éligibles (D)	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	446,216.57
Autres passifs :	-
Dettes et comptes d'ajustement passifs	5,257.40
Concours bancaires	90,485.16
Sous-total autres passifs IV	95,742.56
TOTAL PASSIFS : I+II+III+IV	27,223,692.83

Compte de résultat	Exercice 30/09/2024
Revenus financiers nets	-
Produits sur opérations financières	-
Produits sur actions	-
Produits sur obligations	-
Produits sur titres de créances	-
Produits sur des parts d'OPC	18,081.21
Produits sur Instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	79,198.28
Sous-total Produits sur opérations financières	97,279.49
Charges sur opérations financières	-
Charges sur opérations financières	-
Charges sur Instruments financiers à terme	-
Charges sur Opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-2,191.97
Sous-total charges sur opérations financières	-2,191.97
Total Revenus financiers nets (A)	95,087.52
Autres produits :	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-4.58
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
Autres Charges :	-
Frais de gestion de la société de gestion	-55,211.57
Frais d'audit, d'études des Fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-353.93
Sous total Autres produits et Autres charges (B)	-55,570.08
Sous total revenus nets avant compte de régularisation (C)= A + B	39,517.44

Compte de résultat	Exercice 30/09/2024
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-
Sous-total Revenus nets I = C + D	39,517.44
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	-
Plus et moins-values réalisées	-3,207,081.24
Frais de transactions externes et frais de cession	-30,386.17
Frais de recherche	-1,428.51
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-3,238,895.92
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	-3,238,895.92
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	-
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-298,455.42
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	-298,455.42
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-298,455.42
Acomptes :	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice L	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K+L	-
Impôt sur le résultat V	-
Résultat net I + II + III + IV + V	-3,497,833.90

STRATEGIE ET PROFIL DE GESTION

OBJECTIF DE GESTION

PRATIC INPR est un fonds ayant pour objectif d'optimiser, sur la durée de placement recommandée de 5 ans minimum, le couple rendement/ risque du portefeuille, par une allocation flexible et dynamique sur différentes classes d'actifs sans allocation cible.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques.

Éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts D	6,306.55	6,118.24	6,266.89	5,919.88	5,233.76
Actif net (en k EUR)	29,987.68	29,092.26	31,948.62	30,179.57	26,681.73
Nombre de titres					
Parts D	4,755	4,755	5,098	5,098	5,098

Date de mise en paiement	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Distribution unitaire sur plus et moins- valeurs réalisées nettes	-	-	-	-	-
(y compris les acomptes) (en EUR)					
Distribution unitaire sur revenus nets	-	-	-	-	-
(y compris les acomptes) (en EUR)					
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*)	-	-	-	-	-
personnes physiques (en EUR)					
Capitalisation unitaire sur plus et moins-valeurs nettes					
Parts D	281.53	504.57	455.48	533.03	635.32
Capitalisation unitaire sur revenus					
Parts D	8.05	13.73	4.70	1.18	7.75

(*) «Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. «L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit.»

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2e alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur:

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée; le compte de résultat incluant notamment: les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes);
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus);
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle: OPCVM / FIA / Autres;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant):

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés. Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est l'Euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Synthèse de l'offre de gestion

Code ISIN	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Souscripteurs concernés	Durée minimale de placement recommandée	Montant minimum de souscription initiale	Montant minimum de souscription ultérieure	Valeur liquidative d'origine
FR0007443544	Capitalisation et/ou distribution (et/ou report); possibilité de distribution d'acompte	Euro	Dédié à 20 porteurs au plus (aux investisseurs institutionnels, aux institutions de prévoyance et notamment à l'Institution Nationale de Prévoyance des Représentants – INPR) répondant à la qualification de clients professionnels au sens de l'article L.533-16 du Code monétaire et financier	Supérieure à 5 ans	160 000 €	1 part	1524.49 €

La société de gestion pourra également souscrire pour son compte propre. Le montant minimum de souscription initiale ne s'applique pas aux souscriptions effectuées pour son compte propre par la société de gestion.

Règles d'évaluation des actifs

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes:

Valeurs mobilières

Les titres cotés: à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une SICAV), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C.: à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les ETF: à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

Les EMTN font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres:

- Les prêts de titres: la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
- Les emprunts de titres: les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.
- Les collatéraux: s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.
- Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois: individualisation de la créance sur la base du prix du contrat.

Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

- Les pensions long terme: Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur plancher. L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.
- Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois: valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures: cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options: cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC: ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme: réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme: ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion. L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

Frais de fonctionnement et de gestion

	Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux Barème
1	Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	1% TTC maximum
2	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	2% TTC maximum
3	Commissions de mouvement Société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant.
4	Commission de surperformance	Actif net	Néant.

Seuls les frais mentionnés ci-dessous peuvent être hors champ des 4 blocs de frais évoqués ci-dessus :

- les contributions dues pour la gestion de ce Fonds en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le Fonds) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex: Lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex. procédure de class action).

L'information relative à ces frais est décrite en outre ex post dans le rapport annuel du Fonds.

Frais de recherche

La société de gestion a mis en place un compte de recherche. Ces frais de recherche facturés au Fonds s'ajouteront donc aux frais mentionnés plus haut et seront au maximum de 0,01 % de l'actif net.

Rétrocession de frais de gestion

Les rétrocessions sont enregistrées au fil des encaissements.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

- 1° Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- 2° Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables

Affectation des revenus nets

Capitalisation et/ou distribution et/ou report ; possibilité de distribution d'acompte.

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation et/ou distribution et/ou report ; possibilité de distribution d'acompte.

Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	Exercice 30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	30,179,567.61
Flux de l'exercice :	
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	-
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	39,517.44
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-3,238,895.92
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-298,455.43
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	-
Autres éléments	-
Capitaux propres de fin d'exercice (= Actif net)	26,681,733.70

Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Exercice 30/09/2024
	Nombre de titres
Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	-
Nombre de titres rachetés	-
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-
Commissions de souscription perçues et rétrocedées	-
Commissions de rachat perçues et rétrocedées	-

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
FR0007443544	CLASSIQUE	Distribution	EUR	26,681,733.70	5,10	5,233.76

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays	Pays	Pays	Pays	Pays
ACTIF		NÉANT	NÉANT	NÉANT	NÉANT	NÉANT
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
PASSIF		NÉANT	NÉANT	NÉANT	NÉANT	NÉANT
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
HORS-BILAN						
Futures	-48,837.77					
Options	384.00					
Swaps	-					
Autres instruments financiers	-					
TOTAL	-48,453.77					

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par niveau maturité			Décomposition par de delta	
		< 1 an	1 an < X < 5 ans	> 5 ans	<0,6	0,6 < X < 1
TOTAL						

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autres
ACTIF					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	962.15	-	-	-	962.15
PASSIF					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-90.49	-	-	-	-90.49
Emprunts	-	-	-	-	-
HORS-BILAN					
Futures		10,064.78	-25,283.92	-	-
Options		-	-	-	-
Swaps		-	-	-	-
Autres instruments financiers		-	-	-	-
TOTAL		10,064.78	-25,283.92	-	871.67

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
ACTIF					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	962.15	-	-	-	-
PASSIF					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-90.49	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
HORS-BILAN					
Futures	-25,283.92	-	-	7,443.10	2,621.68
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
TOTAL	-24,412.26	-	-	7,443.10	2,621.68

Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers	JPY	GBP	HKD	USD
ACTIF				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
PASSIF				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-0.00	-0.23	-0.40	-89.85
Emprunts	-	-	-	-
HORS-BILAN				
Devises à recevoir	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-
Futures	-	-	-	-7,949.62
Options	-	-	-	-4,552.96
Swaps	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-
TOTAL	-0.00	-0.23	-0.40	-12,592.43

Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
ACTIF			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
PASSIF			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors Bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Les méthodologies retenues pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillées dans le paragraphe « Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe » qui suit celui consacré aux Règles et méthodes comptables.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
OPÉRATIONS FIGURANT À L'ACTIF DU BILAN		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	715,605.00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versé	3,126,033.87	
OPÉRATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		-446,216.57
Dettes		
Collatéral espèces		-
Dépôt de garantie espèces reçue		-

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
IE00BYVJRP78	ISHARES MSCI EM SRI UCITS	BLACKROCK	Actions internationales	Irlande	EUR	8,974,000.00
FR001400E5T8	LBPAM INFLATION FLEXIBLE-MH	LBPAM	Obligations et autres titres de créances internationaux	France	EUR	8,327,540.09
FR0007079330	LBPAM ISR ACTIONS ASIE MH	LBPAM	Actions internationales	France	EUR	1,644,905.50
FR001400GS55	LBPAM ISR CONVS MONDE-MH	LBPAM	Fonds mixtes	France	EUR	486,683.55
FR0010392951	OSTRUM SRI CASH M	OSTRUM AM	Monétaire Court Terme	France	EUR	1,945,379.58
LU0629460832	UBS ETF MSCI PACIFIC SRI	UBS AM	Actions internationales	Luxembourg (Grand-Duché)	EUR	1,041,392.16
TOTAL						22,419,900.88

Créances et dettes : ventilation par nature

	Exercice 30/09/2024
Ventilation par nature des créances	-
Avoir fiscal à récupérer	-
Déposit euros	3,126,033.87
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Autres débiteurs divers	-
Coupons à recevoir	-
TOTAL DES CREANCES	3,126,033.87
Ventilation par nature des dettes	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Frais et charges non encore payés	4,784.73
Autres créditeurs divers	472.67
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	5,257.40

Frais de gestion, autres frais et charges

Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net
Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	55,565.50	0.20
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-4.58	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	Exercice 30/09/2024
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

	Exercice 30/09/2024
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	12,404,508.72
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 30/09/2024
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Revenus nets	39,517.44
Sommes distribuables au titre du revenu net	39,517.44
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	39,517.44
Total	39,517.44
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 30/09/2024
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	-3,238,895.92
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	-3,238,895.92
Affectation	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	-3,238,895.92
Total	-3,238,895.92
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

Inventaire des instruments financiers au 30 Septembre 2024

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				22 419 900,88	84,03
OPCVM				22 419 900,88	84,03
ISHARES MSCI EM SRI UCITS	1 250 000	7,18	EUR	8 974 000,00	33,63
LBPAM INFLATION FLEXIBLE-MH	790	10 541,19	EUR	8 327 540,09	31,21
LBPAM ISR ACTIONS ASIE MH	350	4 699,73	EUR	1 644 905,50	6,16
LBPAM ISR CONVS MONDE-MH	45	10 815,19	EUR	486 683,55	1,82
OSTRUM SRI CASH M	186	10 459,03	EUR	1 945 379,58	7,29
UBS ETF MSCI PACIFIC SRI	14 100	73,86	EUR	1 041 392,16	3,90
Instruments financiers à terme				269 388,46	1,01
Futures				-934 417,09	-3,50
3MO EURO EURIBOR LIFFE 15/12/2025	-103,00	98,19	EUR	-71 662,50	-0,27
EURO-BOBL FUTURE 06/12/2024	62,00	120,05	EUR	84 940,00	0,32
EURO-BUND FUTURE 06/12/2024	43,00	134,92	EUR	88 580,00	0,33
EURO FX CURR FUT (CME) 16/12/2024	66,00	1,12	USD	75 252,00	0,28
EURO STOXX 50 - FUTURE 20/12/2024	-712,00	5 030,00	EUR	-832 865,37	-3,12
S&P 500 E-MINI FUTURE 20/12/2024	-50,00	5 814,25	USD	-276 981,32	-1,04
ULTRA 10 Y US TREASURY N FUT 19/12/2024	-30,00	118,30	USD	-1 679,90	-0,01
Options				269 388,43	1,01
CALL EURO STOXX 50 - OPTION 19/12/2025 5	260,00	169,50	EUR	440 700,00	1,65
CALL EURO STOXX 50 - OPTION 20/06/2025 5	110,00	84,80	EUR	93 280,00	0,35
CALL S&P 500 E-MINI FUTURE 20/06/2025 56	-20,00	498,00	USD	-446 216,57	-1,67
PUT EURO STOXX 50 - OPTION 18/12/2026 38	125,00	145,30	EUR	181 625,00	0,68
Appels de marge				934 417,12	3,50
Créances				3 126 033,87	11,72
Dettes				-5 257,40	-0,02
Autres comptes financiers				871 667,89	3,27
TOTAL ACTIF NET			EUR	26 681 733,70	100,00

Le secteur d'activité représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du provider Bloomberg.

Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Change à terme						
Total	—	—		—		—

* Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation du fonds.

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Instruments financiers à terme - action

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
EURO STOXX 50 - FUTURE 20/12/2024	-712.00	-	-832,865.37	-35,813,600.00
S&P 500 E-MINI FUTURE 20/12/2024	-50.00	-	-276,981.32	-13,024,170.06
Sous total		-	-1,109,846.69	-48,837,770.06
Options				
CALL EURO STOXX 50 - OPTION 19/12/2025 5	260.00	440,700.00	-	4,449,520.42
CALL EURO STOXX 50 - OPTION 20/06/2025 5	110.00	93,280.00	-	1,421,272.90
CALL S&P 500 E-MINI FUTURE 20/06/2025 56	-20.00	-	-446,216.57	-4,552,955.84
PUT EURO STOXX 50 - OPTION 18/12/2026 38	125.00	181,625.00	-	-933,834.04
Sous total		715,605.00	-446,216.57	384,003.44
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		715,605.00	-1,556,063.26	-48,453,766.62

Instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
3MO EURO EURIBOR LIFFE 15/12/2025	-103.00	-	-71,662.50	-25,283,925.00
EURO-BOBL FUTURE 06/12/2024	62.00	84,940.00	-	7,443,100.00
EURO-BUND FUTURE 06/12/2024	43.00	88,580.00	-	5,801,560.00
ULTRA 10 Y US TREASURY N FUT 19/12/2024	-30.00	-	-1,679.90	-3,179,881.05
Sous total		173,520.00	-73,342.40	-15,219,146.05
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		173,520.00	-73,342.40	-15,219,146.05

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
EURO FX CURR FUT (CME) 16/12/2024	66.00	75,252.00	-	8,254,435.29
Sous total		75,252.00	-	8,254,435.29
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		75,252.00	-	8,254,435.29

Instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)	22,419,900.88
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-840,458.26
Total instruments financiers à terme - taux	100,177.60
Total instruments financiers à terme - change	75,252.00
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	5,022,604.04
Autres passifs (-)	95,742.56
Passifs de financement (-)	-
TOTAL	26,681,733.70

Rapport annuel

au 29 septembre 2023

exercice N-1

Le rapport annuel N-1 (format ancien plan comptable) est présenté en annexe conformément au Règlement ANC n°2022-03.

Bilan actif

	29/09/2023	30/09/2022
Immobilisations Nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	25 362 387,18	30 457 686,15
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	24 966 087,18	30 181 489,41
OPC et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	24 966 087,18	30 181 489,41
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	396 300,00	276 196,74
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	396 300,00	276 196,74
Autres opérations	-	-
Autres Actifs : Loans	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	5 814 793,41	1 543 736,24
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	5 814 793,41	1 543 736,24
Comptes financiers	74 614,52	207 656,72
Liquidités	74 614,52	207 656,72
TOTAL DE L'ACTIF	31 251 795,11	32 209 079,11

Bilan passif

	29/09/2023	30/09/2022
Capitaux propres	-	-
Capital	32 890 954,28	29 602 556,45
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-2 717 425,79	2 322 083,18
Résultat de l'exercice (a,b)	6 039,12	23 984,76
Total capitaux propres		
(= Montant représentatif de l'actif net)	30 179 567,61	31 948 624,39
Instruments financiers	0,11	0,11
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	0,11	0,11
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,11	0,11
Autres opérations	-	-
Dettes	919 219,08	143 347,48
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	919 219,08	143 347,48
Comptes financiers	153 008,31	117 107,13
Concours bancaires courants	153 008,31	117 107,13
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	31 251 795,11	32 209 079,11

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

	29/09/2023	30/09/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Futures		
achat EURO FX CURR FUT (CME) 18/12/2023	7 267 119,24	-
achat EURO FX CURR FUT (CME) 19/12/2022	-	6 291 468,89
vente EURO STOXX 50 - FUTURE 15/12/2023	18 371 480,00	-
vente EURO STOXX 50 - FUTURE 16/12/2022	-	10 939 500,00
vente S&P 500 E-MINI FUTURE 15/12/2023	10 009 421,49	-
vente S&P 500 E-MINI FUTURE 16/12/2022	-	9 190 782,42
Options		
achat CALL EURO FX CURR FUT (CME) 09/12/2022	-	47 563,50
achat CALL EURO STOXX 50 - OPTION 15/12/2023 4	-	3 219 317,64
achat PUT EURO STOXX 50 - OPTION 18/12/2026 38	1 480 282,25	-
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Futures		
achat EURO-BUND FUTURE 07/12/2023	1 672 320,00	-
achat EURO-BUND FUTURE 08/12/2022	-	2 769 800,00
achat HANG SENG CHINA ENTERPRISES I 30/10/2023	1 118 132,65	-
achat MSCI EMERGING MARKETS INDEX 15/12/2023	3 970 909,09	-
achat MSCI EMERGING MARKETS INDEX 16/12/2022	-	3 914 255,09
achat ULTRA 10 YEAR US TREAS NOT FU 19/12/2023	8 851 239,66	-
vente EUR-JPY 18/12/2023	1 238 828,94	-
Options		
achat CALL EURO STOXX 50 - OPTION 20/10/2023 4	255 113,47	-
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	40 566,79	100 497,99
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	30 004,55	-
Produits sur prêts	-	-
Autres produits financiers	-	-
TOTAL I	70 571,34	100 497,99
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-2 052,86	-17 841,63
Autres charges financières	-1 719,99	-1 599,26
TOTAL II	-3 772,85	-19 440,89
Résultat sur opérations financières (I + II)	66 798,49	81 057,10
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-60 759,37	-59 772,25
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	6 039,12	21 284,85
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-	2 699,91
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	6 039,12	23 984,76

1. Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01 du 14 Janvier 2014, modifié.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes:

Valeurs mobilières

Les titres cotés: à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une SICAV), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C.: à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les ETF: à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Les EMTN font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres:

- Les prêts de titres: la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
- Les emprunts de titres: les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.
- Les collatéraux: s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.
- Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois: individualisation de la créance sur la base du prix du contrat. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.
- Les pensions long terme: Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur plancher. L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.
- Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois: valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures: cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options: cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC: ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme: réévaluation des devises en engagement au cours du jour le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme: ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Swaps de taux:

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle): ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion. L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion

- 1 % TTC maximum

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de Bourse) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais de recherche

Les frais de recherche sont provisionnés sur chaque VL sur la base d'un montant communiqué par la société de gestion. En l'absence de compte spécifique prévu par la réglementation, ces frais seront enregistrés dans la rubrique "autres charges financières" dans le compte de résultat.

Commission de surperformance

Néant

Rétrocession de frais de gestion

Une dotation est calculée, à chaque calcul de valeur liquidative, sur la base d'un taux communiqué par la société de gestion.

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts encaissés

Affectation des résultats réalisés

Capitalisation et/ou distribution et/ou report.

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation et/ou distribution et/ou report.

Evolution de l'actif net

	29/09/2023	30/09/2022
Actif net en début d'exercice	31 948 624,39	29 092 255,05
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	-	2 116 663,29
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-	-
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 024 812,01	694 842,37
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-949 322,34	-305 428,22
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	5 688 161,56	7 718 825,04
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-8 478 426,04	-5 845 373,95
Frais de transaction	-32 840,38	-28 220,70
Différences de change	30 189,39	20 784,39
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	1 320 679,13	-1 231 718,26
Différence d'estimation exercice N	473 365,25	-847 313,88
Différence d'estimation exercice N-1	847 313,88	-384 404,38
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :	-378 349,23	-305 289,47
Différence d'estimation exercice N	119 349,34	497 698,57
Différence d'estimation exercice N-1	-497 698,57	-802 988,04
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	6 039,12	21 284,85
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	30 179 567,61	31 948 624,39

3. Compléments d'information

Complément d'information 1

	29/09/2023
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	15 178 515,60
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

Complément d'information 2

	29/09/2023
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres
Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	-
Nombre de titres rachetés	-
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-

Frais de gestion

	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	61 074,46	0,20
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	315,09	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	29/09/2023
Ventilation par nature des créances	
Avoir fiscal à récupérer	-
Déposit euros	2 116 723,03
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaleur des ventes à terme	-
Autres débiteurs divers	3 698 070,38
Coupons à recevoir	-
TOTAL DES CREANCES	5 814 793,41
Ventilation par nature des dettes	
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	-
Contrevaleur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	4 964,53
Autres créditeurs divers	914 254,55
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	919 219,08

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	29/09/2023
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de créances	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Autres actifs : Loans	-
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	
Taux	-
Actions	29 861 183,74
Autres	7 267 119,24
Autres opérations	
Taux	10 523 559,66
Actions	5 344 155,21
Autres	1 238 828,94

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	74 614,52
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	153 008,31
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	10 523 559,66	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	74 614,52	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	153 008,31	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	10 523 559,66

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	USD	JPY	HKD
Actif			
Dépôts	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Titres d'OPC	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-
Créances	-	-	-
Comptes financiers	64 347,12	-	10 267,40
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Dettes	-	-	-
Comptes financiers	-	9 000,59	-
Hors-bilan			
Opérations de couverture	17 276 540,73	-	-
Autres opérations	12 822 148,75	1 238 828,94	1 118 132,65

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau.

Affectation des résultats

Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	6 039,12	23 984,76
Total	6 039,12	23 984,76
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	6 039,12	23 984,76
Total	6 039,12	23 984,76
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-2 717 425,79	2 322 083,18
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-2 717 425,79	2 322 083,18
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-2 717 425,79	2 322 083,18
Total	-2 717 425,79	2 322 083,18
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts D	6 139,88	6 306,55	6 118,24	6 266,89	5 919,88
Actif net (en k EUR)	27 009,33	29 987,68	29 092,26	31 948,62	30 179,57
Nombre de titres					
Parts D	4 399	4 755	4 755	5 098	5 098
Date de mise en paiement	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	-	-	-	-	-
(y compris les acomptes) (en EUR)					
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
(y compris les acomptes) (en EUR)					
Crédit d'impôt unitaire (*)	-	-	-	-	-
personnes physiques (en EUR)					
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts D	-344,65	281,53	-504,57	455,48	-533,03
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts D	19,87	8,05	13,73	4,70	1,18

(*) «Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. «L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit.»

INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS AU 29 SEPTEMBRE 2023

Désignation des valeurs	Quantité	Cours	Devise	Valeur actuelle	% Actif Net
Titres d'OPC				24 966 087,18	82,73
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays					
Etats membres de l'Union européenne				24 966 087,18	82,73
ISHARES MSCI EM SRI UCITS	600 000	6,22	EUR	3 733 500,00	12,37
LBPAM INFLATION FLEXIBLE-MH	290	10 032,05	EUR	2 909 294,50	9,64
LBPAM ISR ACTIONS ASIE MH	350	4 022,29	EUR	1 407 801,50	4,66
LBPAM TRESORERIE-M	1 080	10 056,87	EUR	10 861 419,60	35,99
MUL LY E210Y IE SHS-ACC-CAPITALISATION	45 000	114,40	EUR	5 147 811,00	17,06
UBS ETF MSCI PACIFIC SRI	14 100	64,27	EUR	906 260,58	3,00
Instruments financiers à terme				396 299,89	1,31
Futures				356 599,34	1,18
EUR-JPY 18/12/2023	-10,00	156,58	JPY	-1 265,89	-
EURO-BUND FUTURE 07/12/2023	13,00	128,64	EUR	-31 600,00	-0,10
EURO FX CURR FUT (CME) 18/12/2023	58,00	1,06	USD	-120 040,14	-0,40
EURO STOXX 50 - FUTURE 15/12/2023	-437,00	4 204,00	EUR	314 832,50	1,04
HANG SENG CHINA ENTERPRISES I 30/10/2023	30,00	6 181,00	HKD	19 717,92	0,07
MSCI EMERGING MARKETS INDEX 15/12/2023	88,00	955,50	USD	-135 688,31	-0,45
S&P 500 E-MINI FUTURE 15/12/2023	-49,00	4 325,50	USD	495 206,61	1,64
ULTRA 10 YEAR US TREAS NOT FU 19/12/2023	84,00	111,56	USD	-184 563,35	-0,61
Options				396 300,00	1,31
CALL EURO STOXX 50 - OPTION 20/10/2023 4	300,00	1,10	EUR	3 300,00	0,01
PUT EURO STOXX 50 - OPTION 18/12/2026 38	125,00	314,40	EUR	393 000,00	1,30
Appels de marge				-356 599,45	-1,18
Créances				5 814 793,41	19,27
Dettes				-919 219,08	-3,05
Dépôts				-	-
Autres comptes financiers				-78 393,79	-0,26
TOTAL ACTIF NET			EUR	30 179 567,61	100,00

FCP PRATIC INPR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

FCP PRATIC INPR

36, quai Henri IV
75004 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP PRATIC INPR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) PRATIC INPR relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou

résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

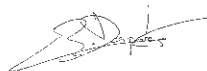
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Paris La Défense, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique



Signature numérique de
Bertrand DESPORTES
Date : 2025.02.19
16:35:17 +01'00'

Bertrand DESPORTES

Associé